

Stratégie de durabilité de la Ville de Fribourg



La durabilité c'est quoi ?

Une responsabilité partagée pour un avenir commun : nous devons être en mesure de répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.

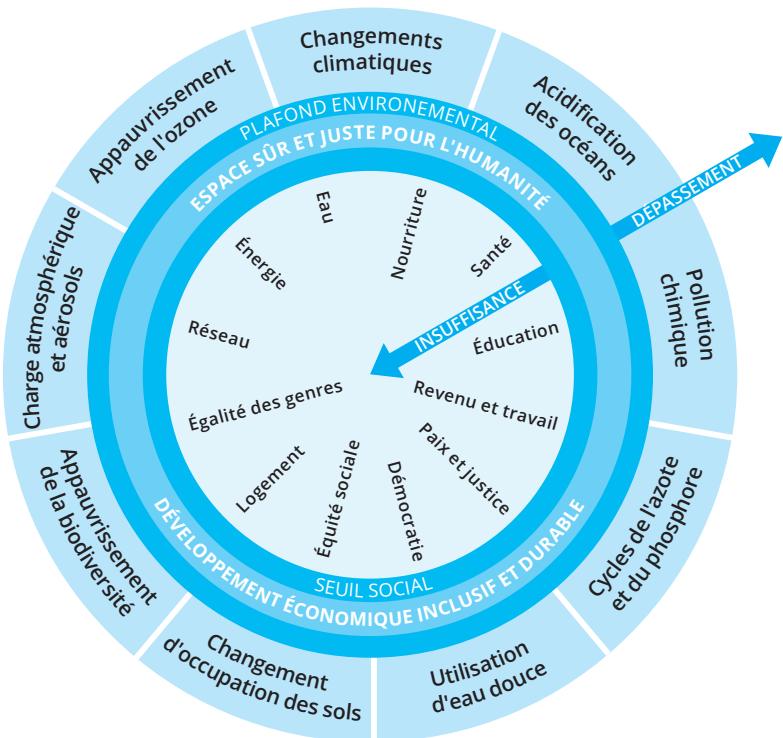
Pourquoi la Ville de Fribourg adopte-t-elle une Stratégie de durabilité ?

- La Ville a adopté cette Stratégie pour poser les bases d'un projet de société, reconnaissant le rôle clé de la communauté pour façonner un Fribourg durable et inclusif, où personne n'est laissé pour compte.
- La Ville s'aligne sur les objectifs de l'Agenda 2030 des Nations Unies pour encourager la coopération entre tous·tes les acteur·rices clés de la Ville.
- La Stratégie, repose sur une gouvernance participative, transparente et responsable. Elle permet une meilleure collaboration entre les parties prenantes et renforce l'implication de chacun·e, tout en garantissant que les principes de la durabilité soient au centre des décisions dans l'ensemble des processus de la Ville, notamment au sein de ses services.

2



Des seuils sociaux à garantir, des limites planétaires à respecter



3

Ce schéma montre l'espace dans lequel l'humanité peut s'épanouir : il faut garantir à chacun-e l'accès au seuil social, c'est-à-dire les bases pour vivre dignement tout en respectant les limites planétaires. C'est ainsi que l'on se trouve dans l'espace sûr et juste pour l'humanité.

Vous êtes les acteur·rices du changement

La Stratégie encourage l'émergence de réflexions et d'actions portées par la société civile et ses pôles d'action.

4

Le **Conseil communal** définit les priorités stratégiques et veille à la mise en œuvre des engagements de durabilité.

Le **Centre de compétences en durabilité** met en œuvre le plan d'action transversal et structurel et accompagne les services dans leur intégration des principes de durabilité.

Les **Services communaux** sont responsables de l'application des engagements dans leurs processus et politiques sectorielles.

La **Commission consultative** de développement durable assure un suivi indépendant et conseille la Ville sur l'évolution des priorités.

Population, entreprises, associations et institutions contribuent activement via l'Agenda local de durabilité, ils représentent nos pôles d'action.

Les 4 champs thématiques de la Ville

La ville est pensée comme un métabolisme urbain ou un écosystème riche en diversité, où les entrées et les sorties jouent toutes un rôle important dans son évolution et sa préservation.

En se réappropriant les objectifs de développement durable de l'Agenda 2030 en fonction des spécificités de son territoire, la Ville de Fribourg propose sa Stratégie de durabilité. Regroupée en quatre champs thématiques qui regroupent l'ensemble des enjeux d'aujourd'hui et de demain, elle accompagnera la Ville au-delà de 2030.

5			
Ressources naturelles	6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT 	14 VIE AQUATIQUE 	15 VIE TERRESTRE 
Consommation	2 FAIM «ZÉRO» 	11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 	12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES 
Infrastructures	7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE 	9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE 	10 INÉGALITÉS RÉDUITES 
Cadre de vie	1 PAS DE PAUVRÉTÉ 	3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 	4 ÉDUCATION DE QUALITÉ 
16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS	5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES 	8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE 	

La Ville... et vous

Dans la Stratégie, la Ville a défini de nombreux engagements pour son administration et vous suggère des comportements qui favorisent la durabilité !

L'administration communale protège et préserve les ressources naturelles selon les domaines suivants :

- Biodiversité et paysage urbain
- Pollution eau, air, sol
- Protection eau, air, sol

L'administration communale vous encourage à...

Éviter !

Limitez l'usage de pesticides et de produits phytosanitaires, et évitez le gaspillage de l'eau.

6

Changer !

Transformez votre gazon ou massif en prairie fleurie indigène, adhérez à la Charte des Jardins pour cultiver vos propres fleurs et légumes sans intrants nocifs, installez des abris pour la faune et valorisez l'eau de pluie sur votre parcelle pour un environnement plus résilient.

Améliorer !

Favorisez la biodiversité et contribuez activement à la préservation des écosystèmes locaux comme les prairies, les milieux humides ou les haies indigènes.



La Ville... et vous

L'administration communale encourage et sensibilise aux comportements responsables selon les domaines suivants :

- Alimentation
- Achats durables
- Déchets et gaspillage

L'administration communale vous encourage à...

Éviter !

Réduisez votre empreinte en limitant l'achat de produits neufs, en privilégiant les aliments de saison et locaux, et en favorisant les protéines végétales. Pensez aussi à recuisiner vos restes pour lutter contre le gaspillage alimentaire.

Changer !

Adoptez des habitudes plus responsables en vérifiant l'origine de vos produits, en soutenant les producteurs locaux et en apprenant des techniques de conservation pour éviter le gaspillage de nourriture. Avant chaque achat, posez-vous la question : puis-je m'en passer, en réduire l'usage, le réutiliser, le recycler ou le composter ?

7

Améliorer !

Favorisez une consommation plus durable, respectueuse au niveau éthique et environnemental.



La Ville... et vous

L'administration communale offre une infrastructure urbaine sûre, agréable et viable à long terme pour les domaines suivants :

- Énergie
- Climat
- Pollution lumineuse et sonore
- Espace construit
- Mobilité

L'administration communale vous encourage à...

Éviter !

Réduisez votre consommation d'énergie en limitant l'utilisation d'appareils électroménagers énergivores. Diminuez la pollution lumineuse autour de votre habitation.

8

Changer !

Optez pour des trajets à pied, à vélo ou en transports publics pour réduire votre empreinte carbone. Investissez dans des équipements ou infrastructures durables.

Améliorer !

Favorisez la mobilité douce sur le territoire, soutenez la transition vers les énergies renouvelables et tendez vers la sobriété énergétique.



La Ville... et vous

L'administration communale propose un cadre de vie sûr, dynamique et accueillant pour les domaines suivants :

- Culture et rayonnement
- Système économique et financier
- Cohésion et sécurité sociale
- Éducation, innovation et recherche
- Santé

L'administration communale vous encourage à...

Éviter !

Ne restez pas isolé ! Participez de manière solidaire et inclusive aux activités culturelles, sportives et associatives locales pour renforcer le lien social.

9

Changer !

Soutenez l'économie locale en privilégiant les commerces locaux. Prenez soin de votre santé et investissez dans votre avenir en vous formant tout au long de votre vie.

Améliorer !

Renforcez l'engagement citoyen, la participation à la vie locale et contribuez à l'économie circulaire et à l'innovation.



L'administration se transforme

La Ville de Fribourg souhaite faire de l'administration un modèle d'exemplarité en soutenant les services et les acteur·rices du territoire dans la mise en œuvre de la durabilité à travers un plan d'action en 5 axes et 10 mesures.

Axe 1 : Cohérence de l'action publique

1. Garantir l'adéquation des processus avec les principes de durabilité
2. Favoriser l'engagement chez les tiers actifs sur le territoire

Axe 2 : Partenariat et mise en réseau

3. Favoriser le partage de connaissances
4. Favoriser l'innovation dans la durabilité

10

Axe 3 : Suivi

5. Implémenter et mettre à jour des outils d'analyse

Axe 4 : Soutien

6. Promouvoir une culture commune de la durabilité
7. Subventionner et diversifier le financement des acteur·rices de la durabilité

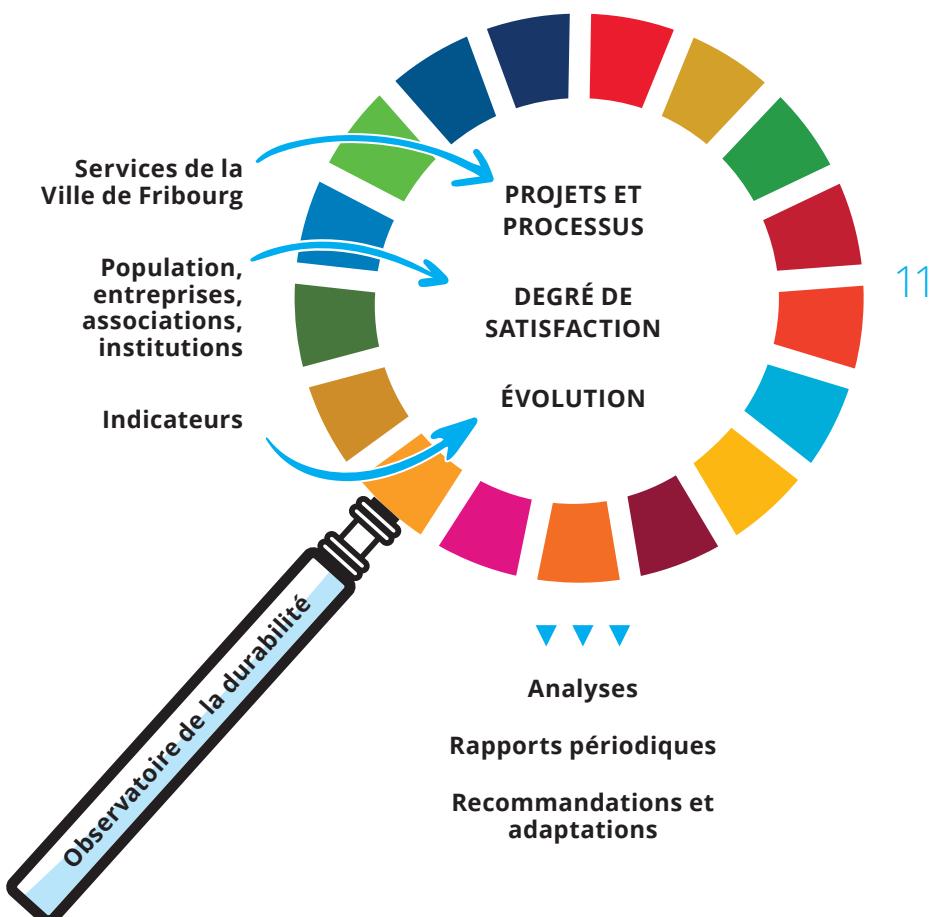
Axe 5 : Gouvernance

8. Garantir la coordination de la durabilité
9. Augmenter la participation
10. Mettre les conditions-cadres pour les prises de décisions



Fribourg sous la loupe de la durabilité !

La Ville de Fribourg se dote d'un observatoire de la durabilité. Ce mécanisme de suivi régulier permet l'analyse de l'évolution de la durabilité, avec la possibilité d'ajustements continus. C'est une manière de motiver les pôles d'actions dans leur engagement !





Ville de Fribourg

www.ville-fribourg.ch/durabilite

dd@ville-fr.ch

2025